

Comité syndical du 13 avril 2018

DELIBERATION N° 18-009

Objet : Approbation du budget primitif 2018

Le treize avril deux mille dix-huit à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<u>Sont présents :</u>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
5 AVR. 2018	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
19 AVR. 2018	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
Acte rendu exécutoire :	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
19 AVR. 2018	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	<u>Est excusé et suppléé :</u>	
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes a été suppléé par M. Mathieu LAURENT
	<u>A donné pouvoir :</u>	
Publication ou notification :	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON
19 AVR. 2018	<u>Sont absents :</u>	
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu la délibération 17-031 du 15 décembre 2017 relative aux prévisions d'appels de fonds du délégataire Val d'Oise Fibre,

Vu la délibération 18-006 du 13 avril 2018 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2017,

Vu le rapport n° 18-009,

Après en avoir délibéré :

APPROUVE le Budget Primitif 2018 du syndicat tel qu'il est présenté ci-dessous, par chapitres :

Budget Principal (montants TTC) - instruction budgétaire M 52 -

Budget non assujetti à la TVA

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0
13	Subventions d'investissement	0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	153 034,25
204	Subventions d'équipement versées	3 367 048,00
21	Immobilisations corporelles	1 426 169,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
010	Revenu minimum d'insertion	0
018	Revenu de solidarité active	0
26	Participations et créances rattachées	0
27	Autres immobilisations financières	0
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0
3	Stocks et en-cours	0
198	Neutralisation des amortissements	0
45	Total des opérations pour compte de tiers	0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0
020	Dépenses imprévues	0
	TOTAL	4 946 251,66

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	703 820,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	406 900,00
014	Atténuations de produits	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	540 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0
66	Charges financières	0
67	Charges exceptionnelles	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0
71	Production stockée (ou déstockage)	0
022	Dépenses imprévue	0
042	Opération d'ordre entre section (amortissement)	8 660,00
023	Virement à la section d'investissement	1 052 279,67
	TOTAL	2 711 659,76

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0
13	Subventions d'investissement	3 367 048,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0
204	Subventions d'équipement versées	0
21	Immobilisations corporelles	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
010	Revenu minimum d'insertion	0
018	Revenu de solidarité active	0
26	Participations et créances rattachées	0
27	Autres immobilisations financières	0
3	Stocks et en-cours	0
28	Amortissement des immobilisations	8 660
45	Opérations pour compte de tiers	0
481	Charges à rép. Sur plusieurs exercices	0
021	Virement de la section de fonctionnement	1 052 279,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0
R 001	Solde d'exécution positif reporté	518 253,99
ligne 1068		0
	TOTAL	4 946 251,66

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	Intitulé	Montant
013	Atténuations de charges	0
015	Revenu minimum d'insertion	0
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0
017	Revenu de solidarité active	0
60	Achats et variation des stocks	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)	0
72	Travaux en régie	0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0
731	Impositions directes	0
74	Dotations, subventions et participations	652 500,00
75	Autres produits d'activités	740 000,00
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0
R002	Résultat reporté ou anticipé	1 309 159,76
	TOTAL	2 711 659,76

19 AVR 2018
 CONTRÔLE DE RÉGULARITÉ

DIT que le syndicat mixte procédera à l'appel de fonds auprès de ses membres, par l'émission d'un titre de recettes à la date d'exécution de la présente délibération, et selon la ventilation conforme à la clef de répartition inscrite dans les statuts du syndicat :

EPCI - périmètre 2017	contribution fonctionnement (BP 2017)
prise en compte des données actualisées INSEE	
CA ValParisis	24 078 €
CC de Carnelle Pays de France	44 589 €
CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	54 227 €
CC Sausseron Impressionnistes	31 159 €
CC du Haut Val d'Oise	45 957 €
CC Vexin Centre	37 497 €
CC Vexin Val de Seine	27 489 €
CA Plaine Vallée	10 444 €
CA Roissy Pays de France	10 809 €
Département du Val d'Oise VORTEX	286 250 €
Département du Val d'Oise DEBITEX	80 000 €
Total général	652 500 €

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget du syndicat mixte Val d'Oise Numérique sur les imputations 7473//738 - Participation Département et 7475//738 - Participation Groupements de collectivités ;

CHARGE le Président et le Directeur général de Val d'Oise Numérique, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

Le Président
Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Édouard EON

